

PROJET D'ASL AU COLLEGE ALBERT CAMUS, Perpignan. Rentrée scolaire 2016-2017.

Porteur du projet : Mme Arpin Christine, professeur de français au collège, titulaire d'une maîtrise FLE.

Professeurs associés : Mme Sophie Finot, professeur de français au collège, titulaire d'une maîtrise FLE et Mme Nadia Paulet, professeur documentaliste au collège, pratiquant l'arabe couramment.

Constats :

Le constat du réseau Camus, mis en place cette année et piloté accompagné par Mme Valérie Agostini est qu'il est indispensable de permettre l'accès à des cours d'ASL au collège afin de favoriser l'autonomie des parents d'élèves, peu ou pas francophones, issus de l'immigration et ainsi leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, en partenariat avec le CCAS du Champ de Mars et les écoles du secteur, entre autres.

Après un rendez-vous avec la responsable du CCAS du Champ de Mars, Mme Virginie Ogouma, il apparaît que la demande de cours de français est très forte puisqu'ils ont eu une cinquantaine de pré-inscriptions en début d'année scolaire 2015-2016. Ils organisent, à ce jour, 2 séances hebdomadaires (3 heures) pour un groupe de niveau "alphabétisation" (13-14 apprenants) et 2 autres séances (3heures) pour un autre groupe de niveau A1 (5 à 7 apprenants). 7 personnes restent inscrites sur liste d'attente.

De même, lors de la réunion de réseau du 11/04/2016, pilotée par Mme Valérie Agostini, la Directrice de l'école Coubertin, Mme Florence Rodor, a fait remarqué que de nombreux parents d'élèves s'étaient renseignés auprès d'elle afin de suivre des cours de français, mais que, hormis ceux du CCAS (déjà complets), les structures existantes étaient trop éloignées du quartier.

Grâce à son emplacement géographique, au centre du quartier prioritaire du Champ de Mars (voir Contrat-cadre de la ville de Perpignan, décembre 2014), le Collège Albert Camus est le lieu privilégié pour accueillir ces cours.

Notre public cible est avant tout les parents des élèves du collège, issus de l'immigration, pas ou peu francophones (niveau de maîtrise du français inférieur au niveau B1 dans le cadre européen) et, suivant l'offre que nous pourrons leur proposer, et la demande, ceux des écoles primaires du secteur.

En ce qui concerne les objectifs spécifiques, nos buts sont de :

- rencontrer le personnel référent des écoles et du collège : directeurs, principal, secrétaires, gestionnaires, professeurs,...
- favoriser la communication entre les familles et l'école ou le collège, à l'oral (se présenter, poser des questions, apporter des réponses, répondre au téléphone,...) et à l'écrit (pour tout ce qui peut être d'ordre administratif : les informations à fournir, les documents à remplir,...),

- pouvoir amener ces personnes en capacité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs (une formation à Pronote est prévue, entre autre).
- favoriser l'autonomie des apprenants, pour toute démarche administrative ou personnelle, de la vie quotidienne, leur permettant une insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

L'évaluation des apprenants sera initiale (grille d'évaluation, pp 96 à 98, annexe 1), intermédiaire, et finale (passation du DILF ou du DELF, niveau A1, A2 ou B1, suivant le niveau des apprenants).

Il semble aussi pertinent de trouver, en lien avec le réseau, des moyens d'évaluer à plus ou moins long terme, l'impact sur la scolarité des élèves dont les parents bénéficieront de ces cours (taux d'absentéisme, taux de sanctions, taux de "mérites et progrès", résultats scolaires,...).

Les heures d'ASL à subventionner : 3 à 4 heures hebdomadaires (prises en charge par 2 professeurs : Mme Finot et moi-même, avec Mme Paulet pour l'accueil initial des apprenants), en plus de nos heures de cours collège, afin de faire progresser 1 ou 2 groupes (cela reste à définir) de 12 apprenants. Cela représenterait donc un total de 98 à 134h (sur 36 semaines où le collège est ouvert au public).

Mme Chivalier, à la DDCS de la ville de Perpignan, met en avant la cohérence de notre projet, par rapport à la politique de la ville menée auprès des quartiers prioritaires dont fait partie le Champ de Mars (voir Contrat-cadre de la ville de Perpignan, décembre 2014) et s'est engagée, par téléphone, à prendre en charge les deux tiers ou les trois quarts des heures d'ASL à subventionner mais a demandé de trouver un co-financement pour le tiers (soit 36 à 45 h) ou le quart restant (soit 24.5 à 33.5 h). L'IA semble un partenaire tout indiqué. La prochaine réunion de la DDCS, pour la présentation des projets devrait se tenir aux alentours du 11 mai. Elle nous fera parvenir ensuite un dossier unique de demande de subvention que nous devons enregistrer sur internet s'il est bien validé (cela semble acquis).

D'autre part, les prochaines rencontres parents-professeurs organisées par les écoles primaires du secteur (pour information : les Mardi 3 mai à 17h15 à Fénelon, Lundi 9 mai à 17h15 à Boussiron, Mardi 10 mai à 17h15 aux Platanes et Mardi 17 mai à 17h15 à Coubertin), nous permettront de mieux évaluer la demande et de prévoir les jours et les horaires qui correspondront le plus à l'emploi du temps du public visé.

Le contenu des cours :

Pour la progression ainsi que les compétences à acquérir par les apprenants, nous nous appuyons sur le *Guide Descriptif Actions Socialisantes à composantes Langagières*, de Mariella de Ferrari, Blandine Forzy et Mounia Nguyen, 2004 (Annexe 1).

Nous viserons aussi, bien sûr, l'acquisition des compétences exigées pour l'obtention du DILF ou du DELF.

Les supports restent à créer mais nous privilégierons des supports écrits et oraux “réels”, en utilisant, par exemple, en fonction des besoins des apprenants, des dossiers de demande de bourses, de demande d’allocations familiales, le carnet de liaison, l’espace “Pronote”,... (supports écrits et numériques) et des supports télévisuels francophones courts, du type “un jour, une question” (France 2).

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Mme Arpin, par téléphone : 06.03.01.56.17 ou par mail : arpin.christine38@gmail.com ou Christine-Felic.Arpin@ac-montpellier.fr